



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Registre

Réservé
au
Moniteur
belge



25082563

26 JUIN 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de **Greffes**

N° d'entreprise : **0537 251 425**

Nom

(en entier) : **TEST-ACHATS ASSURANCES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue de Hollande, 13 à 1060 Saint-Gilles**

Objet de l'acte : Nomination personne déléguée à la gestion journalière / Renouvellement mandat commissaire

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration du 23 mai 2024 :

"(...) 2. GESTION JOURNALIERE

Conformément à l'article 21 des statuts, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, après en avoir délibéré, de confier la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur :

MARTENS, Jan, né le 24.08.1978 à Hasselt, domicilié 3870 Heers, Henestraat 16

et fixe ses pouvoirs, lesquels sont énumérés dans l'annexe au présent procès-verbal.

(...)

4. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE

Le mandat du Commissaire arrivant à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle, l'Organe d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat du Commissaire RSM INTERAUDIT SC, représenté par Monsieur Laurent VAN DER LINDEN, pour une nouvelle période de trois ans.

(...)

POUVOIRS DU DELEGUE A LA GESTION JOURNALIERE

(annexe au procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23.05.2024)

Monsieur Jan MARTENS est chargé à partir du 23.05.2024, de la gestion journalière et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

En conséquence, il peut de manière individuelle :

- Signer la correspondance journalière ;
- Acheter et vendre toutes produits, biens meubles et services et passer tous marchés ;
- Toucher et recevoir de la Banque Nationale de Belgique, du Trésor Belge, de toutes caisses publiques et de toutes administrations, sociétés, organisations ou personnes quelconques, toutes sommes ou valeurs qui pourront être dues à la société, en principal, intérêts et accessoires, pour quelque cause que ce soit; retirer toutes sommes ou valeurs consignées; de toutes sommes ou valeurs reçues, donner bonne et valable quittance et décharge au nom de la société; payer en principal, intérêts et accessoires, toutes sommes que la société pourrait devoir ;
- Faire ouvrir au nom de la société tous comptes en banque ou au service des chèques postaux ;
- Prêter ou emprunter ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/07/2025 - Annexes du Moniteur belge



- Retirer au nom de la société, de la poste, de la douane, de toutes autres messagerie et Chemins de fer ou recevoir à domicile les lettres, caisses, paquets, colis recommandés ou non, chargés ou non et ceux renfermant des valeurs déclarées; se faire remettre tous dépôts; présenter les connaissements, lettres de voitures et autres documents nécessaires; signer toutes pièces et décharges ;
- Dresser tous inventaires des biens et valeurs quelconques pouvant appartenir à la société ;
- Nommer, révoquer, destituer tous agents et employés de la société; fixer leurs traitements, remises, salaires, gratifications ainsi que toutes les autres conditions de leurs admissions et de leur départ ;
- Négocier et signer tous contrats et accords ;
- Solliciter l'affiliation de la société à tous organismes d'ordre professionnel ;
- Représenter la société auprès du tribunal ;
- Substituer un ou plusieurs mandataires dans telle ou telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'énumération qui précède est énonciative et non limitative. (...)"

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024 :

"(...) 6. Gestion journalière

L'Assemblée Générale confirme la designation de Monsieur MARTENS, Jan, né le 24.08.1978 à Hasselt, domicilié 3870 Heers, Henestraat 16 comme Directeur-Gérant délégué à la gestion journalière et la representation de la société en ce qui concerne cette gestion.

7. Renouvellement du mandat du commissaire

Le mandat du Commissaire aux comptes est confié à la Serl RSM INTERAUDIT pour une durée de trois ans. RSM INTERAUDIT a désigné comme représentant Monsieur Laurent VAN DER LINDEN, réviseur d'entreprises pour l'exercice de ce mandat. (...)"

Extrait de la procuration signée en date du 6 mai 2025 :

"(...) Test-Achats Assurances scrl, représenté par Vincent Fraselle et Vincent Labarre, administrateurs de la société, situé à 1060 Bruxelles, Rue Hollande 13

DECIDE de donner tous pouvoirs à :

- VERMEULEN Sara, né le 09/01/1980 à Wilrijk et domicilié Kasteeldreef 77, 9120 Beveren-Waas
- Jean-Philippe Weicker, Nicolas Weinberg, Valentin Laval, Alexia Campo et Maia Belkin, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions de l'Assemblée Générale ou l'Organe d'Administration de Test-Achats Assurances scrl dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extraits conformes.

Valentin Laval
Mandataire

Déposés en même temps :

- un exemplaire original du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration du 23 mai 2024 ;
- un exemplaire original du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024 ; et
- un exemplaire original de la procuration signée en date du 6 mai 2025.